



WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

Circulaire 7565

du 08/05/2020

WBE - Membres des personnels de l'enseignement de Promotion sociale – Appel aux candidats à une nomination à titre définitif dans des emplois de recrutement

Type de circulaire	circulaire administrative
Validité	du 08/05/2020 au 25/05/2020
Documents à renvoyer	oui, pour le 25/05/2020

Information succincte	Appel à candidatures fonctions recrutement Promotion sociale WBE
-----------------------	--

Mots-clés	Promotion sociale, nomination, emplois vacants
-----------	--

Établissements

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Wallonie-Bruxelles Enseignement	Promotion sociale secondaire Promotion sociale secondaire en alternance Promotion sociale supérieur

Groupes de destinataires également informés

A tous les membres des groupes suivants :

- Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives)
- Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives)

Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution :

- Les Préfets et Directeurs coordonnateurs de zone
- Les organisations syndicales

Signataire(s)

WBE – Mme Colette DUPONT, Directrice générale a.i. de la Direction des personnels de l'enseignement organisé par la FW-B

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
Marie Bernaerts	Direction générale des Personnels WBE Service de la Carrière	02/413 23 66 Marie.bernaerts@cfwb.be



Opérations statutaires

Membres des personnels de l'enseignement de Promotion sociale de Wallonie-Bruxelles Enseignement

Appel aux candidats à une nomination à titre
définitif dans des emplois de recrutement à
pourvoir dans les établissements de
l'enseignement de Promotion sociale WBE

(Article 46 sexies de l'Arrêté royal du 22 mars
1969)¹

¹ Arrêté royal du 22 mars 1969 fixant le statut des membres du personnel directeur et enseignant, du personnel auxiliaire d'éducation, du personnel paramédical des établissements d'enseignement gardien, primaire, spécialisé, moyen, technique, de promotion sociale et artistique de l'Etat, des internats dépendant de ces établissements et des membres du service d'inspection chargé de la surveillance de ces établissements.

Madame, Monsieur,

Vous trouverez, annexée à la présente, la circulaire relative à l'appel à candidatures pour une nomination à titre définitif dans l'enseignement de promotion sociale de Wallonie-Bruxelles Enseignement. Elle contient :

- Les instructions et formulaire pour introduire les candidatures.
- La liste officielle des emplois déclarés vacants pour l'année 2020.

Que devez-vous faire ?

En assurer une large publicité auprès des membres de votre personnel.
Cette circulaire est également disponible sur les sites :

- www.enseignement.be/circulaires
- www.w-b-e.be

Pour pouvoir introduire une demande, il faut :

- Être membre du **personnel de l'enseignement de promotion sociale WBE**
- **Avoir été désigné.e en tant que temporaire protégé.e au moins une fois dans les quatre années qui précèdent le présent appel** dans une fonction de **recrutement**, au sein d'un établissement de l'enseignement de promotion sociale organisé par **Wallonie-Bruxelles Enseignement**

→ *Vous pouvez solliciter une nomination à titre définitif dans des emplois vacants de la ou des fonctions dans la/lesquelle.s vous êtes temporaire protégé.e.*

Comment introduire une demande ?

- Pour le **25 mai 2020** au plus tard
- Via le formulaire joint à la présente circulaire

Vous souhaitez plus d'informations ?

Contactez-nous au 02/413.23.66 ou marie.bernaerts@cfwb.be – Direction générale des Personnels de Wallonie Bruxelles Enseignement – Direction de la Carrière.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

La Directrice générale a.i.

Colette DUPONT

Table des matières

1.	La nomination à titre définitif	4
2.	Comment introduire votre demande	5
3.	Traitement des demandes	5
4.	Liste des emplois vacants.....	6
5.	Annexes.....	9

1. La nomination à titre définitif

Les conditions pour obtenir une nomination à titre définitif dans une fonction de recrutement au sein de l'Enseignement de promotion sociale de Wallonie Bruxelles Enseignement figurent dans l'article 46bis de l'arrêté royal du 22 mars 1969 précité :

Article 46bis.

- Dans l'enseignement de promotion sociale, nul ne peut être nommé à titre définitif dans un établissement et une fonction considérés s'il ne remplit les conditions suivantes :

1° [...] Abrogé par D. 20-06-2013;

2° être de conduite irréprochable;

3° jouir des droits civils et politiques;

4° avoir satisfait aux lois sur la milice;

5° posséder les aptitudes physiques fixées par le Gouvernement;

6° être désigné, ou l'avoir été au cours des 4 années scolaires qui précèdent l'appel à nomination, en qualité de temporaire protégé dans la fonction dans laquelle l'emploi est déclaré vacant;

7° ne pas avoir fait l'objet, dans la fonction considérée, pendant les deux dernières années scolaires d'un rapport défavorable d'un chef d'établissement;

8° ne pas faire l'objet d'une suspension par mesure disciplinaire, d'une suspension disciplinaire, d'une mise en disponibilité par mesure disciplinaire ou d'une mise en non-activité disciplinaire infligée par le pouvoir organisateur ou par tout autre pouvoir organisateur d'un autre réseau;

9° avoir introduit sa candidature dans la forme et le délai fixés par l'appel aux candidats.

10° dans l'enseignement supérieur de promotion sociale, être porteur du Certificat d'aptitude pédagogique approprié à l'enseignement supérieur (CAPAES).

Par dérogation à l'alinéa 1er, 10°, les professeurs en fonction dans l'enseignement supérieur de promotion sociale au 31 août 2006, sont réputés satisfaire à la condition visée s'ils sont porteurs d'un des titres pédagogiques suivants : le diplôme d'instituteur(trice) préscolaire, le diplôme d'instituteur(trice) primaire, l'agrégation de l'enseignement secondaire inférieur, l'agrégation de l'enseignement secondaire supérieur, l'agrégation de l'enseignement supérieur, le certificat d'aptitude pédagogique, le certificat d'aptitudes pédagogiques, le certificat de cours normaux techniques moyens ou le diplôme d'aptitudes pédagogiques.

Un rapport défavorable couvrant moins de 100 périodes de prestation n'est pas pris en compte s'il est suivi d'un rapport favorable dans la fonction considérée couvrant au moins 400 périodes.

Quelques précisions :

- ➔ Concernant le point 6° : Vous êtes dans les conditions pour postuler à un ou plusieurs emplois vacants de la ou des fonction.s où vous avez été désigné.e en qualité de temporaire protégé.e au moins une fois au cours des années scolaires 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020.
- ➔ Concernant le point 10° : Si vous sollicitez une nomination au niveau supérieur, vous devez joindre une copie de votre CAPAES (Certificat d'aptitude pédagogique pour les études supérieures) à votre demande. Sauf si vous étiez en fonction dans l'enseignement de promotion sociale du supérieur avant le 31 août 2006 et que vous possédez un des titres pédagogiques mentionnés au point 10° alinéa 2.

2. Comment introduire votre demande

- ✓ Complétez le formulaire de **demande de nomination à titre définitif** en veillant à indiquer clairement le numéro de l'emploi ou des emplois postulés.
- ✓ La liste des emplois vacants, numéros d'emploi, fonctions et établissements où ils sont organisés figure dans le présent appel au point 4.
- ✓ Envoyez le formulaire de demande dûment complété et signé par courriel (copie scannée) à l'adresse : marie.bernaerts@cfwb.be pour le **25 mai 2020 au plus tard**.

3. Traitement des demandes

Les candidats seront classés conformément aux dispositions de l'article 46 octies de l'Arrêté royal du 22 mars 1969 précité². L'ordre du classement est déterminé par :

1. L'ancienneté de service
2. L'ancienneté de fonction dans la fonction visée
3. L'âge des candidats : en cas d'égalité d'ancienneté de service et de fonction, le candidat le plus âgé sera nommé à titre définitif.

Les nominations à titre définitif produisent leurs effets à dater du **1^{er} septembre** suivant le présent appel, conformément au classement établi et la Décision du Directeur général des Personnels sur délégation du Conseil WBE.

² Article 46octies. « Pour chacun des emplois vacants à attribuer conformément aux dispositions de l'article 46sexies, les candidats qui ont fait régulièrement acte de candidature et qui remplissent les conditions requises sont classés d'après l'ancienneté de service qu'ils ont acquise le 30 avril de l'année scolaire qui précède.
En cas d'égalité d'ancienneté de service, a priorité le candidat qui compte la plus grande ancienneté de fonction.
En cas d'égalité d'ancienneté de fonction, a priorité le candidat le plus âgé. »

4. Liste des emplois vacants

1. Emplois vacants au degré inférieur du secondaire (DI), cours généraux (CG), cours techniques (CT), cours de pratique professionnelle (PP)

NB : Les emplois 1/2020 et 2/2020 sont organisés simultanément, ils ne peuvent donc pas être attribués au même candidat. Les membres du personnel qui sont temporaires protégés dans la fonction PP – DI Soins infirmiers sont invités à postuler aux deux emplois.

Numéro d'emploi	Zone	Etablissement	Code fonction	Niveau	Fonction	Périodes
1/2020	1	IEPSCF EVERE - LAEKEN	10934	PP - DI	Soins infirmiers	40
2/2020	1	IEPSCF EVERE - LAEKEN	10934	PP - DI	Soins infirmiers	40
3/2020	2	IEPSCF BRAINE L'ALLEUD	10478	CG - DI	Anglais	240
4/2020	2	IEPSCF BRAINE L'ALLEUD	10500	CG - DI	Néerlandais	240
5/2020	2	IEPSCF BRAINE L'ALLEUD	11013	CT - DI	Antiquité-Brocante	100
6/2020	2	IEPSCF BRAINE L'ALLEUD	10539	CT - DI	Cuisine de restauration	240
7/2020	2	IEPSCF BRAINE L'ALLEUD	10616	PP - DI	Boulangerie-Pâtisserie	128
8/2020	2	IEPSCF RIXENSART	11013	CT - DI	Antiquité-Brocante	40
9/2020	3	IEPSCF WAREMME	10489	CG - DI	Français	80
10/2020	4	IEPSCF BLEGNY	10478	CG - DI	Anglais	120
11/2020	4	IEPSCF BLEGNY	10496	CG - DI	Italien	120
12/2020	4	IEPSCF FLERON	10478	CG - DI	Anglais	40
13/2020	4	IEPSCF GRACE HOLLOGNE	10620	PP - DI	Carrosserie	50
14/2020	5	IEPSCF VERVIERS DISON	10478	CG - DI	Anglais	40
15/2020	6	IEPSCF DINANT	10478	CG - DI	Anglais	40
16/2020	6	IEPSCF DINANT	10519	CT - DI	Arts graphiques	100
17/2020	6	IEPSCF NAMUR CADETS	10478	CG - DI	Anglais	120
18/2020	6	IEPSCF NAMUR CADETS	10482	CG - DI	Chinois	108
19/2020	9	IEPSCF COLFONTAINE	10555	CT - DI	Horticulture	80
20/2020	9	IEPSCF FRAMERIES	10498	CG - DI	Langue des signes	120
21/2020	9	IEPSCF FRAMERIES	10543	CT - DI	Electricité	40
22/2020	9	IEPSCF FRAMERIES	10634	PP - DI	Electricité	40
23/2020	9	IEPSCF MORLANWELZ	10529	CT - DI	Carrosserie	48
24/2020	9	IEPSCF MORLANWELZ	10620	PP - DI	Carrosserie	64
25/2020	10	IEPSCF RANCE	10539	CT - DI	Cuisine de restauration	40
26/2020	10	IEPSCF RANCE	10629	PP - DI	Cuisine de restauration	50

2. Emplois vacants au degré supérieur du secondaire (DS), cours généraux (CG), cours techniques (CT), cours de pratique professionnelle (PP)

NB : Les emplois 26/2020 et 27/2020 sont organisés simultanément, ils ne peuvent donc pas être attribués au même candidat. Les membres du personnel qui sont temporaires protégés dans la fonction CT – DS Soins infirmiers sont invité.es à postuler aux deux emplois.

Numéro d'emploi	Zone	Etablissement	Code fonction	Niveau	Fonction	Périodes
27/2020	1	IEPSCF EVERE - LAEKEN	10821	CT - DS	Soins infirmiers	40
28/2020	1	IEPSCF EVERE - LAEKEN	10821	CT - DS	Soins infirmiers	40
29/2020	1	IEPSCF EVERE - LAEKEN	10742	CT - DS	Communication	40
30/2020	2	IEPSCF BRAINE L'ALLEUD	11021	CT - DS	Antiquité-Brocante	100
31/2020	2	IEPSCF BRAINE L'ALLEUD	11024	CT - DS	Pédicurie médicale	149
32/2020	2	IEPSCF BRAINE L'ALLEUD	10752	CT - DS	Cuisine de restauration	60
33/2020	2	IEPSCF BRAINE L'ALLEUD	10802	CT - DS	Photographie	80
34/2020	2	IEPSCF BRAINE L'ALLEUD	10816	CT - DS	Secrétariat-bureautique	242
35/2020	2	IEPSCF BRAINE L'ALLEUD	11027	PP - DS	Pédicurie médicale	65
36/2020	2	IEPSCF BRAINE L'ALLEUD	10865	PP - DS	Chocolaterie-glace-confiserie	76
37/2020	2	IEPSCF RIXENSART	10679	CG - DS	Anglais	40
38/2020	4	IEPSCF BLEGNY	10742	CT - DS	Communication	60
39/2020	4	IEPSCF FLERON	10819	CT - DS	Soins animaliers	40
40/2020	4	IEPSCF GRACE HOLLOGNE	10688	CG - DS	Espagnol	40
41/2020	4	IEPSCF GRACE HOLLOGNE	11024	CT - DS	Pédicurie médicale	40
42/2020	5	IEPSCF VERVIERS DISON	10679	CG - DS	Anglais	120
43/2020	6	IEPSCF NAMUR CADETS	10821	CT - DS	Soins infirmiers	40
44/2020	6	IEPSCF NAMUR CEFOR	10859	PP - DS	Boulangerie-Pâtisserie	50
45/2020	6	IEPSCF NAMUR CEFOR	10859	PP - DS	Boulangerie-Pâtisserie	50
46/2020	7	IEPSCF MARCHE-EN-FAMENNE	10679	CG - DS	Anglais	40
47/2020	8	IEPSCF ATH	10839	CT - DS	Techniques éducatives	40
48/2020	8	IEPSCF MOUSCRON	10807	CT - DS	Psychologie	40
49/2020	9	IEPSCF DOUR	10742	CT - DS	Communication	40
50/2020	9	IEPSCF DOUR	10759	CT - DS	Droit	40
51/2020	9	IEPSCF DOUR	10807	CT - DS	Psychologie	40
52/2020	9	IEPSCF DOUR	10809	CT - DS	Psychopédagogie	40

53/2020	9	IEPSCF DOUR	10816	CT - DS	Secrétariat-bureautique	120
54/2020	9	IEPSCF DOUR	10819	CT - DS	Soins animaliers	120
55/2020	9	IEPSCF FRAMERIES	10762	CT - DS	Electricité	40
56/2020	9	IEPSCF FRAMERIES	10883	PP - DS	Electricité	50
57/2020	9	IEPSCF MORLANWELZ	10734	CT - DS	Carrosserie	64
58/2020	9	IEPSCF MORLANWELZ	10759	CT - DS	Droit	64
59/2020	9	IEPSCF MORLANWELZ	10821	CT - DS	Soins infirmiers	40
60/2020	9	IEPSCF MORLANWELZ	10839	CT - DS	Techniques éducatives	182

3. Emplois vacants au degré supérieur technique (STC)

Numéro d'emploi	Zone	Etablissement	Code fonction	Niveau	Fonction	Périodes
61/2020	6	IEPSCF NAMUR CADETS	2482	STC	Physique	48

4. Emplois vacants dans les fonctions non-chargé.e de cours (NCC)

Numéro d'emploi	Zone	Etablissement	Code fonction	Niveau	Fonction	Volume horaire
62/2020	1	IEPSCF UCCLE	10966	NCC	Educateur-Secrétaire	36/36
63/2020	4	IEPSCF GRACE HOLLOGNE	10966	NCC	Educateur-Secrétaire	36/36
64/2020	4	IEPSCF BLEGNY	10966	NCC	Educateur-Secrétaire	18/36
65/2020	9	IEPSCF DOUR	10966	NCC	Educateur-Secrétaire	18/36

5. Annexes

DEMANDE DE NOMINATION A TITRE DEFINITIF – MAI 2020

(Page 1/2)

NOM, Prénom :

Matricule :

Adresse : rue: N°

Localité : Code postal

Tel : Gsm :

Adresse courriel :

Emplois sollicités (par ordre de préférence) :

	Numéro d'emploi	Fonction	Etablissement
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			

Pour rappel, les candidat.es qui sollicitent la nomination à titre définitif dans une fonction du supérieur doivent fournir une copie de leur CAPAES s'ils sont entrés en fonction dans l'enseignement supérieur de promotion sociale après le 31 août 2006 (voir précisions au point 2).

DEMANDE DE NOMINATION A TITRE DEFINITIF – MAI 2020

(Page 2/2)

Fonction.s pour laquelle/lesquelles vous possédez la qualité de temporaire protégé.e dans les quatre années précédant le présent appel :

Fonction (code et intitulé exact)	Etablissement

Si vous êtes par ailleurs déjà nommé.e à titre définitif à prestations incomplètes, tous réseaux et niveaux d'enseignement confondus, merci de préciser :

Fonction (code et intitulé exact)	Etablissement	Réseau	Nombre de périodes

Date:

Signature :